



Fiche d'inscription - PRINTEMPS 2026

Inscriptions du 7 AU 9 AVRIL 2026
De 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Il est important de vous inscrire aux dates prévues.

Envoyez la fiche d'inscription dûment remplie par Poste ou vous présenter au Centre.

Payez comptant ou par chèque

***Réservé au bureau**

Nom et Prénom : **Date :**

Adresse :

Tél :

Courriel : **Reçu N° :**

Prix d'adhésion : 15 \$

Cours	Journée	Horaire	Prix	Chèque	Comptant
Aquaforme (8 cours)	Mardi	10 h 30–11 h 30	50\$		
Danse en ligne débutant	Mardi	10 h–11 h 30	60\$		
Danse en ligne intermédiaire	Mardi	12 h–13 h 30	60\$		
Tai-Chi intermédiaire / Avancé	Lun. et Vend.	10 h–11 h	55\$		
Qi Gong	Lun. et Vend.	11 h–12 h	55\$		
Yoga sur chaise	Mer. et Vend.	14 h–15 h	55\$		
Zumba Gold / Étirements	Mardi	14 h–15 h	55\$		
Programme d'équilibre et force(10 semaines)	Mar. et Vend.	11 h–12 h	60\$		
Ateliers Cerveaux actifs	Lundi	13 h – 15 h 30	50 \$		
1 ^e Rencontre Spirituelle le 23 Avril	Jeudi	10 h – 11 h 30	20 \$		
TOTAL					

Guide d'inscription – PRINTEMPS 2026

- Vous devez désormais être **MEMBRE POUR PARTICIPER** aux cours et aux activités du Centre.
- Le coût est de 15 \$ par année (1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026) et non remboursable.
- Nous acceptons les paiements par chèque ou comptant.
- Sur réception de votre chèque, un reçu vous sera émis et envoyé par courriel.
- **IL N'Y A PLUS DE CARTE DE MEMBRE VERSION PAPIER.**
- **Postez votre paiement au Centre des Aînés Côte-des-Neiges; 6600, avenue Victoria, bureau 101, Montréal, Québec H3W 3G7**

INSCRIPTION AUX COURS

Date : Afin de permettre à l'équipe du Centre de bien planifier les cours, **aucune inscription ne sera acceptée après cette période, à moins d'une circonstance exceptionnelle.**

Paiement : Les frais sont payables en entier, en argent comptant ou **par chèque daté de la journée de l'inscription.**

Remboursement : Remboursement complet si un cours est annulé ou modifié par le Centre. Remboursement (moins 10 \$ de frais) **si la personne se désiste avec raison valable, immédiatement après le 2^e cours.**

Remboursement (moins 10 \$ de frais) **OU** crédit applicable à un cours de la session suivante en cas d'absence motivée aux deux premiers cours (décès, maladie, etc.)

N.B. : Aucun remboursement ni crédit après plus de 2 cours.

Aucun remboursement après l'année fiscale en cours (du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026).

La carte de membre annuelle de 15 \$ n'est pas remboursable.

Reçu obligatoire : Vous devez obligatoirement présenter votre reçu original pour toute demande de modification.

Il est important de compléter la fiche d'inscription avant de vous présenter au secrétariat.

Si vous vous inscrivez par la poste, vous devez compléter la fiche et la joindre à votre paiement le chèque à l'ordre du *Centre des Aînés CDN.*

Roger Risasi, *directeur général*